

## 6577 - Le Coran est un remède et une miséricorde pour les croyants

---

### La question

Donnez-moi davantage d'informations sur le Coran

### La réponse détaillée

Le Coran est la parole du Très Haut révélée à Son Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) dont la lecture est considérée comme un acte cultuel.

Cette définition inclut (tous les éléments nécessaires) et exclut (tout ce qui est superflu).

L'expression « **parole d'Allah** » exclut la parole humaine et toute autre parole non divine.

L'expression : « **révélée à Son prophète Muhammad** » exclut ce qui a été révélé à d'autres, comme les Evangiles, la Thora et les psaumes (de David).

L'expression « **dont la lecture est considérée comme un acte cultuel** » exclut les hadith d'origine divine.

Le Coran est une lumière, une certitude ; il est la corde solide, la voie des pieux. Il renferme les informations des anciens : les prophètes et les pieux et il explique comme ceux qui s'étaient opposés à eux ont subi le châtiment divin et ont été les plus humiliés. Le Coran comprend encore des versets qui racontent les miracles d'Allah et parlent de Sa puissance qui s'exerce sur cet univers immense. Il explique l'origine de l'être humain créé à partir d'un liquide peu important. Il renferme les dispositions relative à la foi qui doit animer le cœur pour l'apaiser. Il comporte les dispositions de la charia qui distinguent ce qui est licite de ce qui est illicite et ce qui est vrai et ce qui est faux.

Le Coran explique l'au-delà, la destinée humaine et décrit l'enfer où certains seront logés misérablement et le paradis jalonné de jardins traversés par des cours d'eau et des champs et dotés de résidences sûres.

Le Coran apporte un remède aux cœurs et de la lumière à l'aveugle. À ce propos, Allah le Très Haut dit : **«Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu' accroître la perdition des injustes. »** (Coran, 17 : 82).

Al-Hafiz ibn Kathir dit dans le cadre de son commentaire de ces versets : « Allah dit de Son livre révélé à Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui): **«Le faux ne l' atteint (d' aucune part), ni par devant ni par derrière: c' est une révélation émanant d' un Sage, Digne de louange. »** (41 : 42) et qu'il constitue un remède et une miséricorde pour les croyants. C'est-à-dire qu'il débarrasse les cœurs de leurs maladies consistant dans le doute, l'hypocrisie, l'associanisme et les déviations. Le Coran soigne tout cela. En outre, il est une miséricorde qui apporte la foi, et la sagesse et incite à désirer le bien et à le rechercher. Mis il ne profite qu'à celui qui y croit, y adhère et l'applique. Pour celui-là, il constitue un remède et une miséricorde. Quant au mécréant injuste à l'égard de lui-même, l'écoute du Coran ne fait que l'éloigner davantage et le radicaliser dans sa mécréance. Mais alors, le défaut est à chercher non dans le Coran, mais dans le mécréant lui-même. À ce propos, le Très Haut dit :

**«Dis: "Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison". Et quant à ceux qui ne croient pas, il y a une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés d' aveuglement en ce qui le concerne; ceux-là sont appelés d' un endroit lointain. »** (Coran, 41 : 44) et :

**«Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit: "Quel est celui d' entre vous dont elle fait croître la foi?" Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s' en réjouissent.- Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades, elle ajoute une souillure à leur souillure, et ils meurent dans la mécréance. »** (Coran, 9 : 124-125).

Selon Qatada, la parole divine : **«Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.»** (17 : 82) concerne le croyant qui l'entend et le comprend, mais **«elle ne fait qu' accroître la perdition des injustes »** (17 : 82) c'est-à-dire qu'il ne le retiennent pas et n'en profitent pas. En réalité, Allah a fait de ce Coran un remède et une miséricorde pour les croyants ». Voir le Tafsir d'Ibn Kathir, (3/60). Allah, le Très Haut a dit :

**«Ô gens! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants. »** (Coran, 10 : 57)

et : «**Dis: "Pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison". Et quant à ceux qui ne croient pas, il y a une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés d' aveuglement en ce qui le concerne; ceux-là sont appelés d' un endroit lointain.** » (Coran, 41 : 44).

Le Coran sort les gens de l'égarement et les guide vers la vérité. À ce propos, le Très Haut dit :

**«C' est le Livre au sujet duquel il n' y a aucun doute, c' est un guide pour les pieux, »** (Coran, 2 : 2)

et : «**Et c' est ainsi que Nous t' avons révélé un Coran arabe, afin que tu avertisses la Mère des cités (la Mecque) et ses alentours et que tu avertisses du Jour du rassemblement, - sur lequel il n' y a pas de doute - Un groupe au Paradis et un groupe dans la fournaise ardente.** » (Coran, 42 : 9) et : «**- Et c' est ainsi que Nous t' avons révélé un esprit (le Coran) provenant de Notre ordre. Tu n' avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs. Et en vérité tu guides vers un chemin droit,- le chemin d' Allah à Qui appartient ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre. Oui c' est à Allah que s' acheminent toutes les choses.** » (Coran, 42 : 52-53).

Le Coran renferme des avantages que nul ne peut recenser. Aussi faut-il que celui qui cherche le bonheur ici-bas et dans l'au-delà s'y réfère et applique ses prescriptions.

L'imam Ibn Hazm dit : Des preuves irréfutables et des miracles ayant prouvé que le Coran constitue le pacte qui nous lie à Allah, que nous avons été tenu de reconnaître et d'appliquer ; tout le monde ayant transmis d'une manière qui ne peut faire l'objet du moindre doute que le Coran en question est celui écrit dans les livres diffusés partout, il est donc nécessaire de se soumettre à son autorité et de le reconnaître comme la référence qui s'impose à nous tous. Car nous y lisons : «**Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n' avons rien omis d' écrire dans le Livre. Puis, c' est vers leur Seigneur qu' ils seront ramenés.** » (Coran, 6 : 38). Voir al-ihkam, (1/92).

Allah le sait mieux.